

Concours d'éloquence

L'initiative : ACTION INNOVANTE

La 1^{ère} édition du concours d'éloquence, organisée par le contrat de ville de l'agglomération Lavalloise, le Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Mayenne est lancée.

Le concours s'adresse aux élèves de collège et de lycée du département.

Il s'inscrit dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et permet de découvrir, développer exploiter ses talents oratoires, de travailler la force de conviction, l'élocution, l'argumentation, la prise de parole en public.

Ce concours vise à récompenser l'éloquence des jeunes de notre territoire. C'est aussi un outil pédagogique, permettant de favoriser la prise de parole en public.

Les membres du jury devront juger la prestation de chacun selon une série de critères : l'intonation, la mise en voix, l'expression, le vocabulaire, la capacité à convaincre, à se détacher des notes, les idées, la réflexion, le respect du temps, la gestuelle... Ainsi, durant 3 à 5 minutes les 6 retenus par établissement devront s'exprimer devant l'auditoire.

Le concours utilise, comme toile de fond, un sujet qui intéresse les élèves en lien avec l'une des trois thématiques :

Les discriminations,
Les adages juridiques,
L'engagement citoyen.

C'est un éveil à la citoyenneté.

Pour cette première, deux établissements concourent, Alain Gerbault de Laval et Misedon de Port-Brillet.

Les équipes éducatives ont sensibilisé les élèves via une phase de découverte du concours. La projection du film « le brio » le 9 janvier dernier, en séance plénière, a permis de réunir près de 200 personnes, majoritairement des collégiens mais également quelques étudiants de la faculté de droit. Les équipes de direction et éducatives étaient associées.

49 élèves ont décidé d'y participer et vont s'y préparer grâce à des ateliers en interne encadrés par des enseignants et tutorés par des étudiants lavallois en 2^{ème} et 3^{ème} année de droit - dans le cadre des cordées de la réussite - soutenus par le partenariat avec France bleu Mayenne...

Tous vont contribuer à leur enseigner le difficile exercice de la prise de parole en public.

Au collège Alain Gerbault, 31 élèves sont inscrits, ils bénéficient chaque semaine d'un atelier de préparation au concours animé par 4 enseignants. Après trois séances de cohésion et de travaux d'expression, ils ont abordé les trois sujets retenus. En avril le comédien metteur en scène Bertrand Fournier va les accompagner, France bleu Mayenne les initier notamment à la prise de parole en studio. Le concours interne se fera le 24 avril en présence des parents d'élèves...

A Port-Brillet, 18 collégiennes de troisième participent au concours. Les jeudis 15 et 22 février la venue d'étudiants de droit vont leur permettre d'être accompagnées. De même, elles sont chaque semaine encadrées par M Poirier, Principal, Mme Beneteau Beucher, enseignante en Français, Mme Mercier en service civique. Le concours, ses objectifs, ses ambitions, ont été présentés et quelques exercices de prise de parole ont été réalisés.

Jusque fin mai, au fil des semaines tous ces collégiens, « tutorés » par des étudiants de la faculté de droit de Laval, vont apprendre les ressorts subtils de la rhétorique, vont s'affirmer, se révéler aux autres, et surtout à eux-mêmes.